

Comité départemental de suivi de la situation sanitaire

15 février 2021

16 février 2021



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

académie
Aix-Marseille



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Point de situation épidémiologique

Incidence

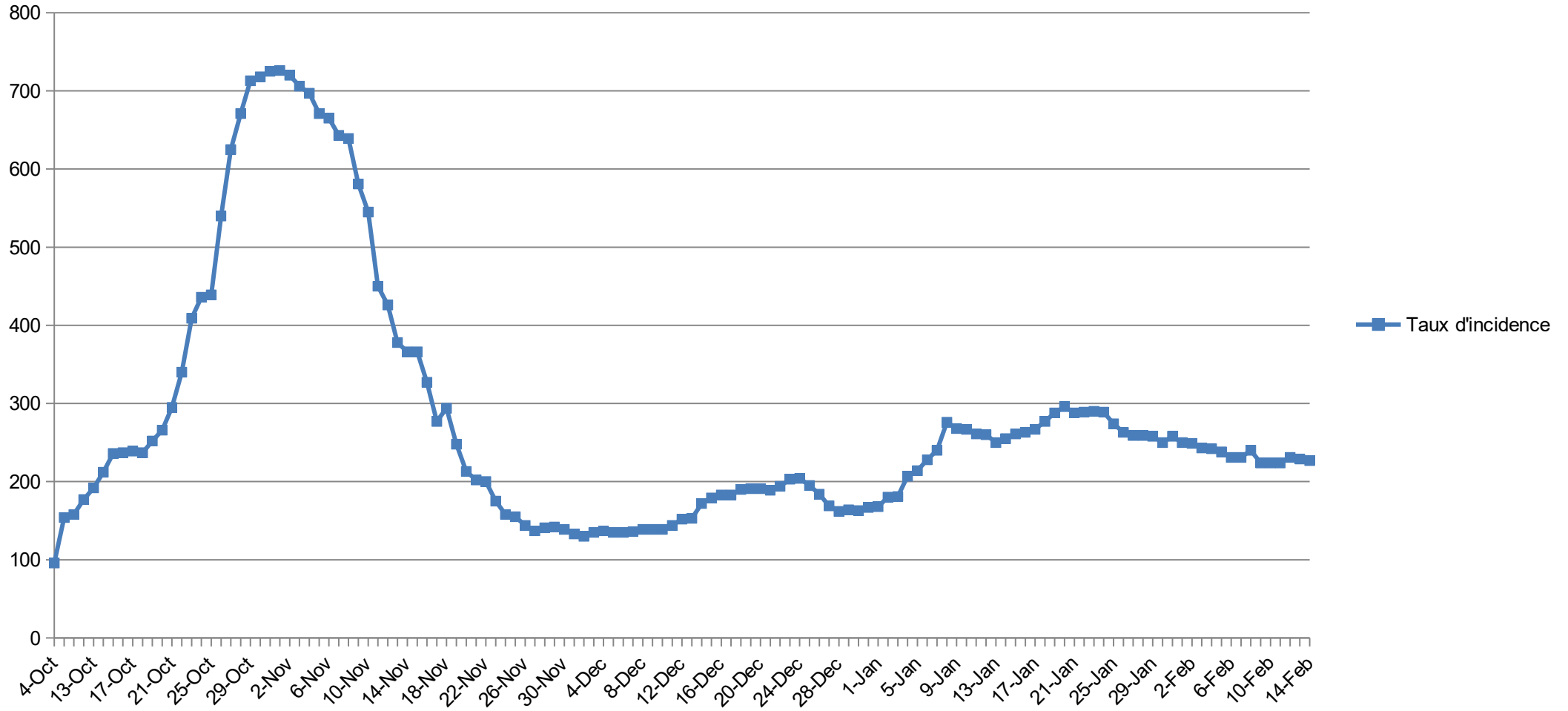
(nouveaux cas pendant une semaine)

Evolution du taux d'incidence :

Semaine 41 : 158 pour 100 000 habitants
Semaine 42 : 236 pour 100 000 habitants
Semaine 43 : 423 pour 100 000 habitants
Semaine 44 : 725 pour 100 000 habitants
Semaine 45 : 639 pour 100 000 habitants
Semaine 46 : 357 pour 100 000 habitants
Semaine 47 : 177 pour 100 000 habitants
Semaine 48 : 141 pour 100 000 habitants
Semaine 49 : 135 pour 100 000 habitants
Semaine 50 : 153 pour 100 000 habitants
Semaine 51 : 191 pour 100 000 habitants
Semaine 52 : 169 pour 100 000 habitants
Semaine 53 : 181 pour 100 000 habitants
Semaine 1 : 265 pour 100 000 habitants
Semaine 2 : 267 pour 100 000 habitants
Semaine 3 : 289 pour 100 000 habitants
Semaine 4 : 256 pour 100 000 habitants
Semaine 5 : 231 pour 100 000 habitants
Semaine 6 : 227 pour 100 000 habitants

⇒ Taux d'incidence en baisse

Taux d'incidence COVID-19 par semaine glissante



Point de situation épidémiologique

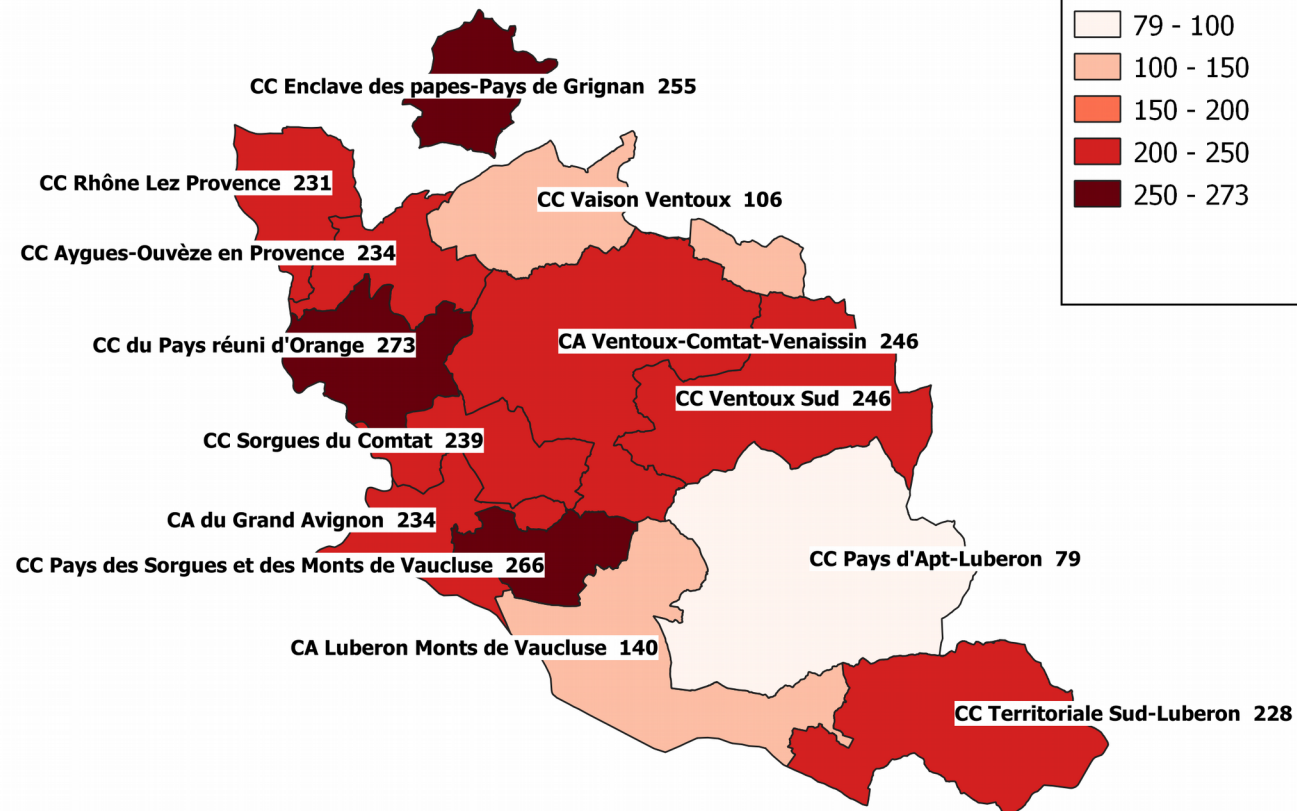
Période analysée : 2021-02-08 - 2021-02-14 / Semaine 6		TOUS AGES						MOINS DE 65 ANS						65 ANS ET PLUS					
Département	EPCI	TEST	POS	POP	INC	TX DEP	TX POS	TEST	POS	POP	INC	TX DEP	TX POS	TEST	POS	POP	INC	TX DEP	TX POS
84 - Vaucluse	CA du Grand Avignon (COGA)	6576	454	193615	234	3396	6,9	5289	373	152748	244	3462	7,1	1287	81	40868	198	3149	6,3
84 - Vaucluse	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	2164	172	69638	246	3108	7,9	1643	122	52680	231	3119	7,4	521	50	16959	295	3070	9,6
84 - Vaucluse	CA Luberon Monts de Vaucluse	1753	78	55431	140	3162	4,4	1447	66	42178	155	3430	4,5	306	12	13253	92	2311	4,0
84 - Vaucluse	CC des Sorgues du Comtat	1791	118	49336	239	3631	6,6	1477	101	39007	258	3786	6,8	315	17	10329	165	3045	5,4
84 - Vaucluse	CC du Pays Réuni d'Orange	1403	123	44861	273	3128	8,7	1185	104	34970	297	3390	8,8	218	19	9892	190	2202	8,6
84 - Vaucluse	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	1177	89	33446	266	3519	7,6	963	61	25595	240	3762	6,4	214	28	7851	354	2729	13,0
84 - Vaucluse	CC Pays d'Apt-Luberon	833	23	29690	79	2807	2,8	579	14	21226	68	2728	2,5	254	9	8464	106	3004	3,5
84 - Vaucluse	CC Territoriale Sud-Luberon	907	57	25077	228	3618	6,3	738	44	19576	225	3768	6,0	170	13	5501	236	3086	7,7
84 - Vaucluse	CC Rhône Lez Provence	638	55	23971	231	2661	8,7	505	45	18572	244	2718	9,0	133	10	5399	185	2464	7,5
84 - Vaucluse	CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	592	59	23054	255	2566	9,9	399	40	16816	237	2375	10,0	192	19	6238	303	3082	9,8
84 - Vaucluse	CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	594	45	19408	234	3063	7,6	478	35	15423	230	3100	7,4	116	10	3984	249	2919	8,5
84 - Vaucluse	CC Vaison Ventoux	481	18	16787	106	2863	3,7	286	14	11660	123	2451	5,0	195	4	5127	69	3800	1,8
84 - Vaucluse	CC Ventoux Sud	314	23	9413	246	3340	7,4	206	10	7239	140	2849	4,9	108	13	2174	598	4974	12,0

PERTUIS

Période analysée : 2021-S06			TOUS AGES						MOINS DE 65 ANS						65 ANS ET PLUS					
Département	Nom de la commune	Code Insee	TEST	POS	POP	INC	TX DEP	TX POS	TEST	POS	POP	INC	TX DEP	TX POS	TEST	POS	POP	INC	TX DEP	TX POS
84	Pertuis	84089	758	82	20298	404	3736	10,8%	623	68	15921	427	3913	10,9%	135	14	4377	320	3089	10,4%

Un virus
circulant
partout en
Vaucluse

Taux d'incidence pour 100 000 hab. par EPCI du 08 février au 14 février 2021



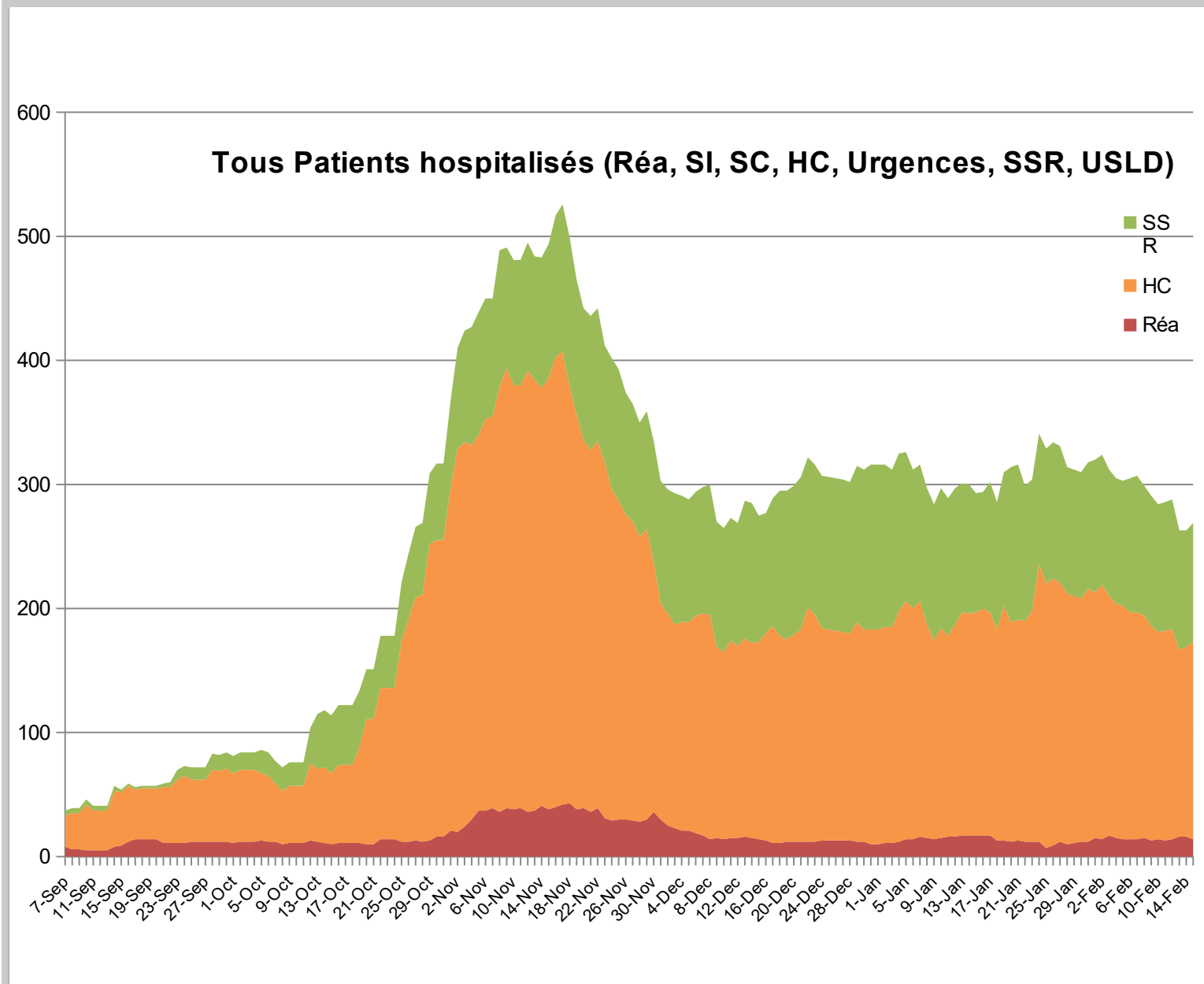
Taux d'incidence départemental pour la semaine 6 : 227 (non consolidé)

Point de situation épidémiologique

Données arrêtées sur les extractions réalisées le 15/02 à 14h20.

Le nombre de personnes hospitalisées stagne sur un plateau haut: le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre, avec 526 personnes hospitalisées.

Aujourd'hui, 269 personnes sont hospitalisées dont 14 en réanimation et soins intensifs, 159 en hospitalisation conventionnelle et 96 en soins de suite et réadaptation.



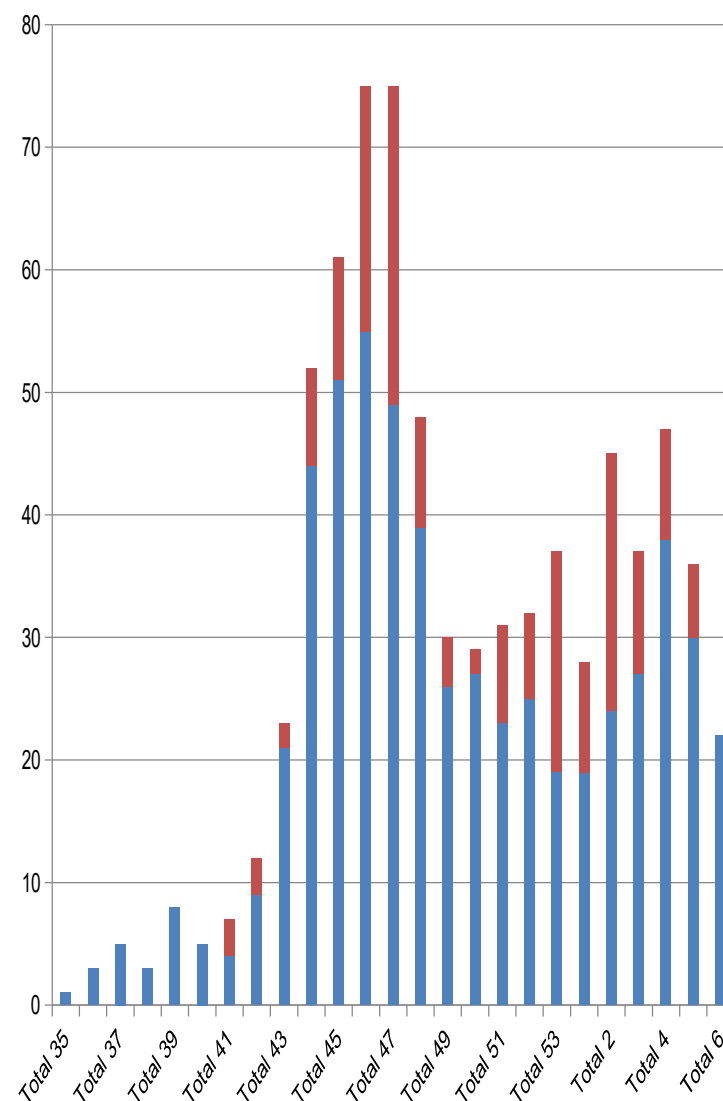
Point de situation épidémiologique

*Données arrêtées sur les extractions
réalisées le 14/02 à 13h30.*

**795 décès en tout depuis le
début de l'épidémie :**

- **614 décès au total à
l'hôpital**, dont 22 la
semaine 6;
- **181 en EHPAD**, (données
S6 en cours de
consolidation)

Nombre de décès Covid par semaine en Vaucluse en EHPAD et à l'hôpital

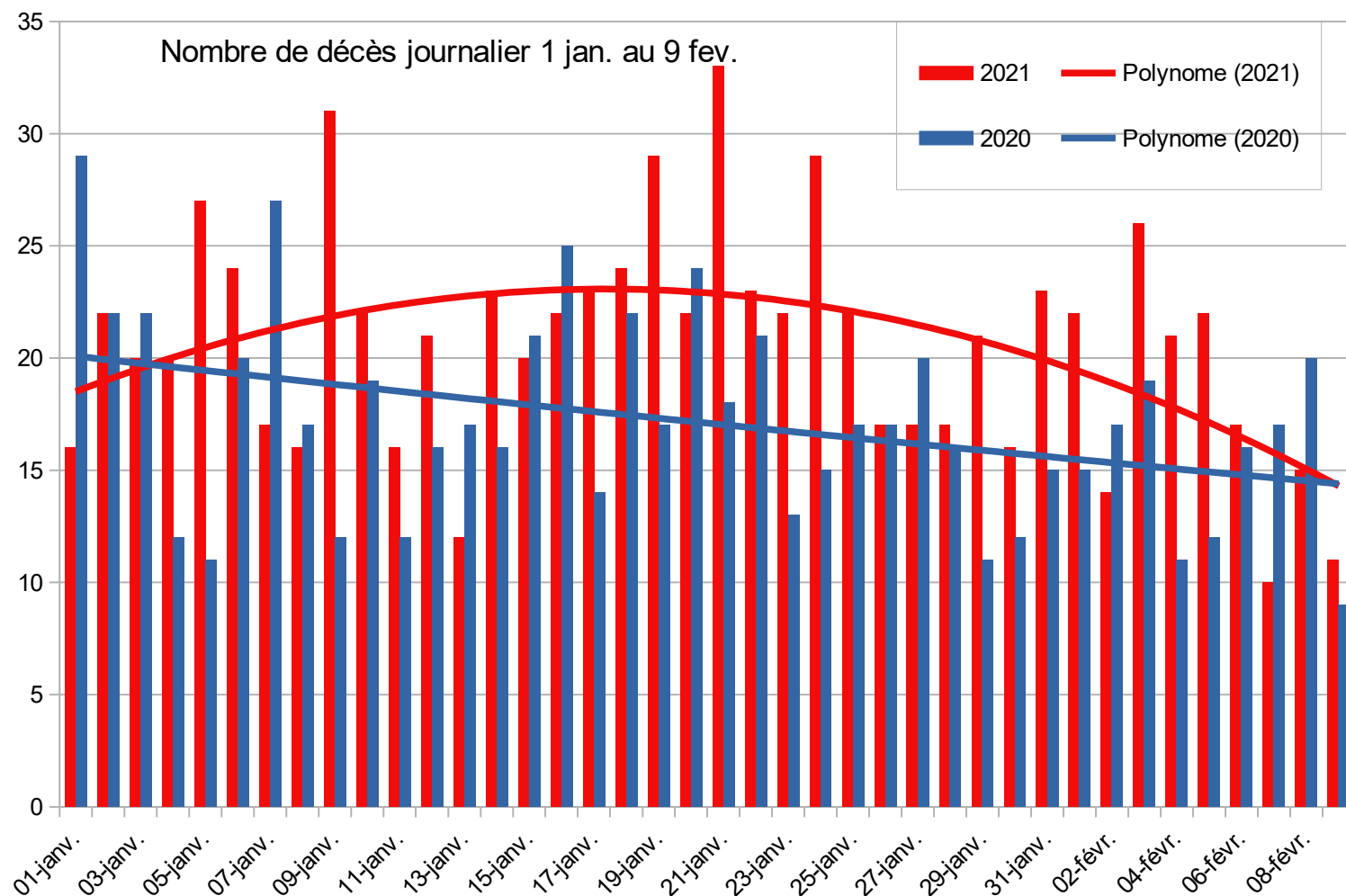


Evolution de la mortalité dans le Vaucluse

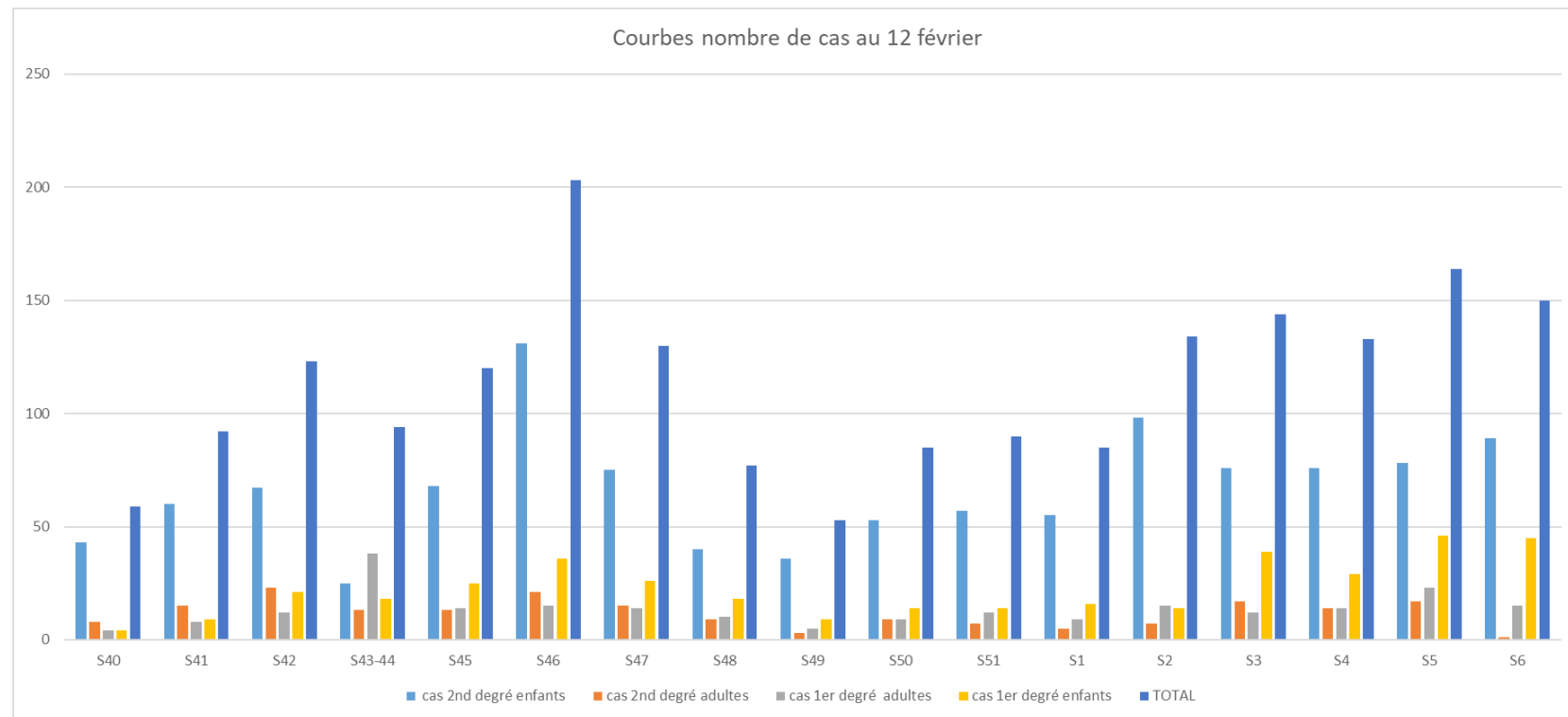
1 janvier au 9 février
(données Insee non consolidées)

Une augmentation du nombre de décès de 20% par rapport à 2020.

2021 : 825 décès
2020 : 686 décès



Milieu scolaire



Une légère baisse du nombre de cas

Milieu scolaire

Fermetures et évictions en milieu scolaire :

- Une classe de l'école élémentaire J. Prevert à Bédarrides
- Une classe à l'école maternelle de la Trillade à Avignon
- Deux classes au lycée René Char à Avignon
- Une classe au lycée Schumann
- Une classe à l'école élémentaire JH Fabre à Avignon
- Une classe au lycée Benoît de l'Isle sur la Sorgue
- Une classe à l'élémentaire des olivades à Avignon
- Une classe à la maternelle A. Meynard de Pertuis
- Une classe au lycée Saint-Louis d'Orange
- Une classe au collège Notre Dame de la Tour d'Aigues
- Une classe au collège Diderot de Sorgues

Mise à disposition
et distribution de
tests antigéniques
au profit des
personnels des
établissements
scolaires

Une campagne de dépistage avec des tests antigéniques, au bénéfice des personnels affectés dans les établissements scolaires publics et des personnels enseignants des établissements privés sous contrat, est en cours. Elle a pour objectif de permettre en particulier la levée de doute en cas d'apparition de symptômes.

De nouveaux dépistages sont désormais régulièrement effectués, en particulier au sein des établissements ayant détecté plusieurs cas positifs.

Semaine 6 : dépistages Clg Diderot et Voltaire à Sorgues, Lycée A. Dumas à Cavaillon, Clg A. Daudet à Carpentras, Lycée Val de Durance à Pertuis

Semaine 7 : Lycée de l'Arc à Orange, Clg J. Verne au Pontet, Lycée Domaine d'Eguilles à Vedène, Clg Pays sorgues du Thor

FAQ Éducation nationale MAJ 15/02/2021

- En école maternelle, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves implique que les autres élèves de la classe soient identifiés comme contacts à risque.
- Quel que soit le niveau, une d'identification d'un variant sud africain ou brésilien chez un élève implique la fermeture de la classe. Cela est également le cas dès qu'un élève est identifié comme contact à risque d'un parent ou membre de la fratrie contaminé par un variant sud africain ou brésilien.
- Il n'y a plus de mesure particulière liée au variant britannique.

EVOLUTION DES MESURES ADMINISTRATIVES

FOCUS SUR LE SCOLAIRE

EDUCATION NATIONALE : UN PROTOCOLE RENFORCÉ

- **Apprentissages assurés**
en présentiel et en distanciel
pour les lycéens après le 20 janvier.
- **Des mesures sanitaires plus strictes**
lors des temps de restauration scolaire.
- Les **cours d'éducation physique
et sportive** en milieu fermé sont
suspendus.
- **Un million de tests déployés** dans l'espace
scolaire d'ici les vacances de février.

EVOLUTION DES MESURES ADMINISTRATIVES

FOCUS SUR LE SCOLAIRE

FOCUS SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

- Interdiction du brassage entre classes dans le premier degré ;
- Interdiction des offres alimentaires en vrac ;
- Sensibilisation à l'utilisation d'autres locaux en cas d'impossibilité d'appliquer le protocole ainsi renforcé (salles des fêtes, gymnases...) ;
- Préconisation de surveillance de l'air intérieur par capteurs de CO2 sur initiative des collectivités de rattachement ;
- Préconisation de désinfection des tables après chaque repas si possible ;
- Mise en place de paniers repas (en alternance avec des repas chauds à la cantine) si la configuration des locaux ne permet pas de respecter ces règles.

Une fiche d'information a été diffusée aux maires

FOCUS SUR LE SPORT SCOLAIRE

- Les activités sportives seront suspendues dans les lieux clos jusqu'à nouvel ordre.



VACCINATION

LES PRINCIPES DE DEPLOIEMENT DE LA VACCINATION EN VAUCLUSE

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

- **Un principe d'équilibre territorial pour mailler le territoire, en tenant compte des besoins démographiques, des réalités du territoire et, autant que faire se peut, des « effets de bord » interdépartementaux**
- **Une méthodologie de travail et d'identification des centres associant étroitement les professionnels de santé, et en particulier les communautés territoriales professionnelles de santé (CTPS) en lien avec les centres hospitaliers, et les élus locaux**
- **Une prise en compte des livraisons régulières de vaccins reçus au CH d'Avignon (hub logistique avec super congélateur)**

LES PRINCIPES DE DEPLOIEMENT DE LA VACCINATION EN VAUCLUSE

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Un déploiement nécessairement **PROGRESSIF**, qui sera amené à monter en charge au cours des prochaines semaines et prochains mois :

- Le maillage des centres et leurs plages de rendez-vous et horaires d'ouverture ont été calibrés en fonction du nombre de doses disponibles, afin d'éviter à la fois la rupture de stock et la perte en ligne
- Si la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans et des autres publics prioritaires démarrera à compter de la semaine prochaine, ***plusieurs semaines seront nécessaires pour vacciner l'ensemble de la population concernée***
- **La stratégie sera adaptée et ajustée de manière progressive en tenant compte de l'évolution des besoins et de l'arrivée de nouvelles doses et nouveaux vaccins (Moderna, AstraZeneca) :**
 - Avec l'ouverture de nouveaux centres à l'étude ;
 - Avec l'armement de centres temporaires dans certaines communes ;
 - Avec le déploiement, en projet, d'une équipe médicale mobile, qui permettra de vacciner des personnes âgées qui se trouvent dans l'impossibilité d'aller se déplacer.

ETAT DES LIEUX

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Depuis le déploiement de la campagne vaccinale

4 290 flacons PFIZER reçus à ce jour au CHA, 975 attendus cette semaine

Plus de 18500 personnes vaccinées dans le département

59% dans les centres de vaccination

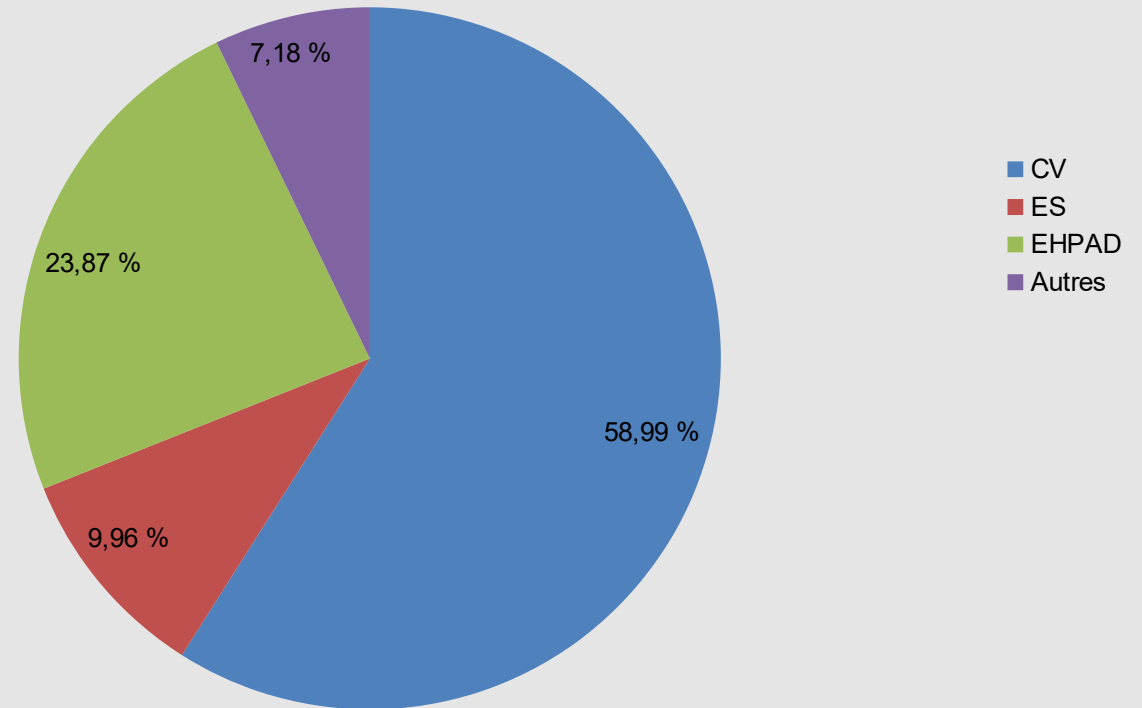
24% en EHPAD

83% de 1ères doses

ETAT DES LIEUX

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Part des personnes vaccinées par structure



LES PRINCIPES DE DEPLOIEMENT DE LA VACCINATION EN VAUCLUSE

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Plusieurs catégories de population à vacciner ont été définies en priorité par les autorités sanitaires

OUVERTURE DE LA VACCINATION AUX PERSONNES DE 75 ANS ET +



- **15 janvier** : ouverture des dispositifs permettant la prise de rendez-vous
- **18 janvier** : ouverture de la vaccination



-  **+ de 75 ans**



- **Professionnels dans les établissements**
accueillant des personnes âgées et présentant un risque de forme grave



- **Personnes handicapées vulnérables**
en FAM et MAS



- **Professionnels et intervenants de santé à risque**
(dont pompiers et aides à domicile)



- **Dans les centres de vaccination**
présents sur tout le territoire



- **Livraisons échelonnées des vaccins et ouvertures de nouveaux centres de vaccination**

LES PRINCIPES DE DEPLOIEMENT DE LA VACCINATION EN VAUCLUSE

DEPLOIEMENT DE LA
CAMPAGNE VACCINALE

Plusieurs catégories de population à vacciner ont été définies en priorité par les autorités sanitaires

POURSUITE DE L'ACCÉLÉRATION DE LA CAMPAGNE VACCINALE



18 janvier



**Personnes
à haut risque**
de forme
grave



Fin février



**Personnes
de + 65 ans**
présentant
des facteurs
de vulnérabilité

LES PRINCIPES DE DEPLOIEMENT DE LA VACCINATION EN VAUCLUSE

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Quelques conseils à destination de la population :

- La vaccination de ces publics prioritaires sera progressive et s'étalera au cours des prochaines semaines.
- De nouveaux créneaux de vaccination et de nouveaux centres pourront être ouverts en fonction de l'arrivée de nouvelles doses. A noter que les plages de rendez-vous ouvertes intègrent la contrainte de l'injection de la seconde dose à J+ 3 semaines.
- Il convient de privilégier, en tant que faire se peut, la prise de rendez-vous en ligne sur les plateformes en ligne des centres de vaccination.

ETAT DES LIEUX

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Depuis le lundi 25 janvier

- 14 centres de vaccinations sont ouverts ;
- D'autres projets sont à l'étude (déploiement d'équipes mobiles notamment).

La liste des centres est accessible sur le site www.sante.fr
& <https://www.paca.ars.sante.fr/centres-de-vaccination-covid19>

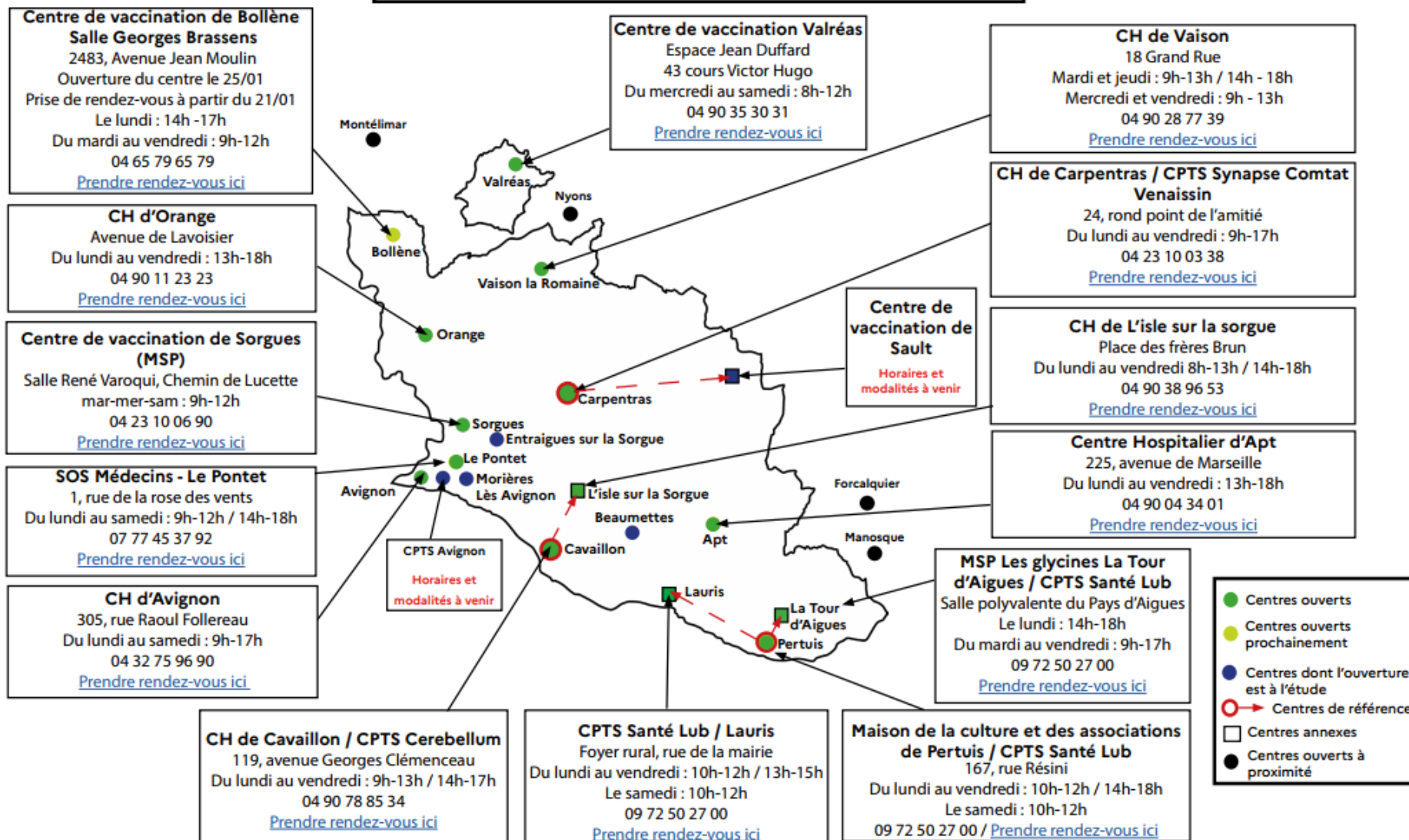
CARTOGRAPHIE DES CENTRES

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Centres de vaccination Covid-19 en Vaucluse

uniquement sur rendez-vous

Au 20/01/21





MESURES ADMINISTRATIVES

Décret du 12 février 2021

modifiant le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19

Vente en « drive » autorisée à l'extérieur des centres commerciaux

Article 37 du décret du 29 octobre 2020

Autorisation du retrait de commande lorsqu'il est possible de mettre en place un dispositif à l'extérieur du centre commercial

Cette disposition vise à rendre possible le retrait de commande par système de « drive » organisé à l'extérieur du centre commercial / magasin isolé.

Interdiction des activités spa, hammam et bains turcs

Article 41 du décret du 29 octobre 2020

Le décret vise les activités d'entretien corporel pour lesquelles le port du masque ne peut être assuré de manière continue ce qui correspond au code NAF de ces activités.

Renforcement des mesures de couvre-feu

Nouvelles mesures sanitaires
depuis le dimanche 31 janvier

Depuis le dimanche 31 janvier

Les entrées et sorties du territoire français sont davantage contraintes.

- Les entrées et sorties du territoire français vers ou depuis un pays en dehors de l'Union Européenne sont interdites, sauf motif impérieux ;
- L'entrée sur le territoire depuis un pays de l'Union Européenne est conditionnée à un test PCR ;
- Les déplacements en direction des territoires d'Outre-Mer sont soumis à un test PCR et à un motif impérieux.

Les commerces non alimentaire des centres commerciaux de plus de 20 000 m² sont fermés.

Si l'ouverture des commerces reste le principe, les commerces qui génèrent des brassages de population importants et présentant ainsi un risque de circulation accrue du virus sont fermés.

Sont concernés en Vaucluse :

- Le centre commercial Avignon nord ;
- Le magasin IKEA à Vedène ;
- Le centre commercial Cap sud à Avignon ;
- Le centre commercial Mistral 7 à Avignon.

Un renforcement de la jauge avec une personne pour 10 m² de surface pour les commerces de plus de 400 m².

Les commerces fermés bénéficieront du fonds de solidarité renforcé, de l'activité partielle sans reste à charge, de l'exonération des cotisations patronales et de l'aide au paiement des cotisations salariales.

**Allègement
des mesures
de
confinement**

**Prolongation des
mesures
départementales**

Arrêtés préfectoraux du 28 novembre 2020

- Prolongation de l'obligation du port du masque dans l'espace public sur tout le territoire du département jusqu'au 1^{er} mars 2021.
- Prolongation des mesures départementales destinées à lutter contre la propagation du virus jusqu'au 1^{er} mars 2021 : interdiction de la vente d'alcool à emporter et de la consommation d'alcool sur la voie publique de **18h à 6h** ; interdiction des buvettes et points de restauration dans les ERP et l'espace public ; interdiction des activités dansantes.

**Allègement
des mesures
de
confinement**

**Le renforcement des
mesures de soutien
économique**

Allègement des mesures de confinement

Des mesures de soutien économique renforcées
maintenues

#COVID19

Un plan d'urgence économique renforcé

- Prolongement de l'activité partielle prise en charge à 100 % jusqu'au 31 décembre 2020
- Exonération des cotisations sociales pour les TPE et les PME
- Renforcement du fonds de solidarité pour les secteurs hôtellerie-café-restauration, tourisme, événementiel, sport, culture et ceux qui en dépendent fortement
- Élargissement du dispositif de fonds de solidarité
- Prêt garanti par l'État et prêt direct de l'État prolongés jusqu'au 30 juin 2021

Mesures de
soutien à
l'économie



Allègement des mesures de confinement

Des mesures de soutien économiques complémentaires

Fonds de
solidarité
renové

Aides aux
permittents
et saisonniers

Aides
aux jeunes

Les Mesures de
soutien à
l'économie

Allègement des mesures de confinement

Les Mesures de
soutien à
l'économie

Évolution du fonds de solidarité au titre du mois de janvier 2021

Le [décret n° 2021-129 du 8 février 2021](#) prolonge le fonds de solidarité en janvier 2021 en étendant le dispositif initial et complémentaire prévu pour décembre 2020.

Il offre à **4 secteurs d'activité** (réparateurs de chaussures, fabricants de ski, correspondants locaux de presse, radio et télédiffusion à audience locale), **la possibilité de déposer une demande d'aide ou de versement complémentaire au titre du mois de novembre**. Les demandes pourront être déposées jusqu'au 28 février au lieu du 31 janvier 2021.

Les [listes des activités relevant des secteurs 1\(annexe 1\) et 1bis annexe 2](#)) sont complétées : les entreprises de la filière viticole sont transférées de l'annexe 2 à l'annexe 1. Il est ajouté à l'annexe 2 neuf nouveaux secteurs liés à la fermeture des remontées mécaniques.

Le fonds de solidarité est par ailleurs prolongé jusqu'au **30 juin 2021**.

Allègement des mesures de confinement

Les Mesures de soutien à l'économie

Le décret n° 2021-129 du 08 février 2021 publié le 09 février fixe le régime des aides du fonds de solidarité au titre des pertes enregistrées en janvier 2021. Cinq régimes sont prévus :

- pour les entreprises qui, durant tout le mois de janvier, ont été interdites d'accueillir du public ;
- pour celles dont l'activité relève des secteurs listés à l'annexe 1 du décret et qui ont perdu en janvier 50 % de leur chiffre d'affaires de référence ;
- pour celles dont l'activité relève des secteurs listés à l'annexe 2 du décret et qui ont perdu en janvier 50 % de leur chiffre d'affaires de référence ;
- pour certaines entreprises situées dans des stations de ski qui ont perdu en janvier 50 % de leur chiffre d'affaires de référence ;
- pour les entreprises dont l'activité ne relève d'aucun des précédents régimes et qui ont perdu en janvier 50 % de leur chiffre d'affaires de référence.

Le décret introduit en outre une nouvelle condition d'éligibilité. Il précise que ne peuvent bénéficier du fonds de solidarité au titre de janvier les entreprises ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral de fermeture pour non respect des règles d'interdiction d'accueil du public prises afin de limiter la pandémie.

Par ailleurs, est décalée du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre 2020 la date limite à laquelle doit être introduite la contestation d'une dette fiscale pour que celle-ci ne constitue pas un motif de refus de l'aide.

Il est également rappelé qu'il n'y a plus depuis décembre 2020 de régime propre aux discothèques. Etant fermées, elles relèvent du dispositif réservé aux entreprises qui n'ont pu accueillir de public.

Comme en décembre, l'ensemble des aides versées au titre du fonds de solidarité aux entreprises d'un même groupe pour les pertes de janvier ne peut excéder 200 000 €.

Le formulaire relatif aux pertes de janvier sera mis en ligne sur le site impots.gouv.fr fin février. Les

Allègement des mesures de confinement

Les Mesures de soutien à l'économie

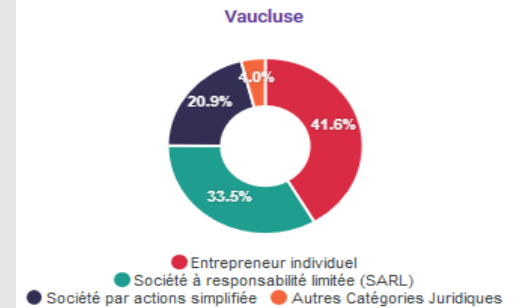
Début février 2021, plus de 22 000 entreprises Vauclusiennes ont pu bénéficier du fonds de Solidarité, les sommes versées à ce titre dépassent les 160 M€.

La part des aides du secteur HCR (30 % du total, contre 26 % fin janvier). Près d'une entreprise sur deux est une entreprise individuelle.

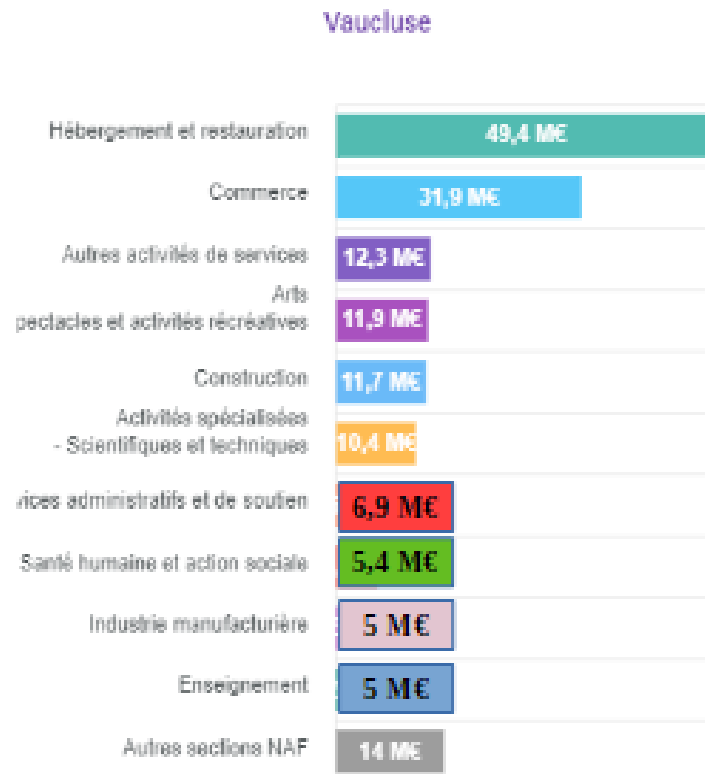
Fonds de solidarité : Vaucluse

montant	nombre d'aides	nombre d'entreprises
163,74 M€	78 346	22 340

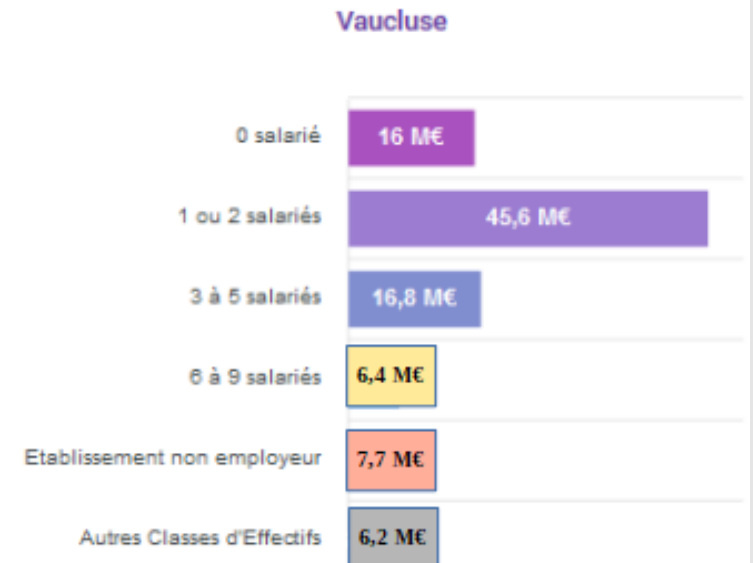
Top 3 des aides du fonds de solidarité ventilées par catégories juridiques (en M€)



Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Aides du fonds de solidarité ventilées par classes d'effectifs (en M€) (uniquement entreprises affiliées au régime général)



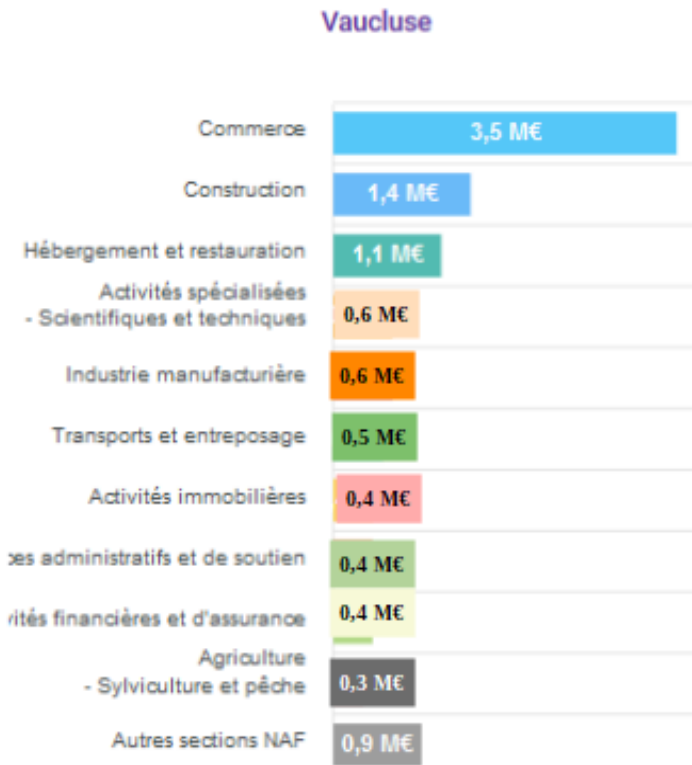
Allègement des mesures de confinement

Les Mesures de soutien à l'économie

Reports d'échéances fiscales: Vaucluse

montant **10,1 M€** nombre **821 aides**

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



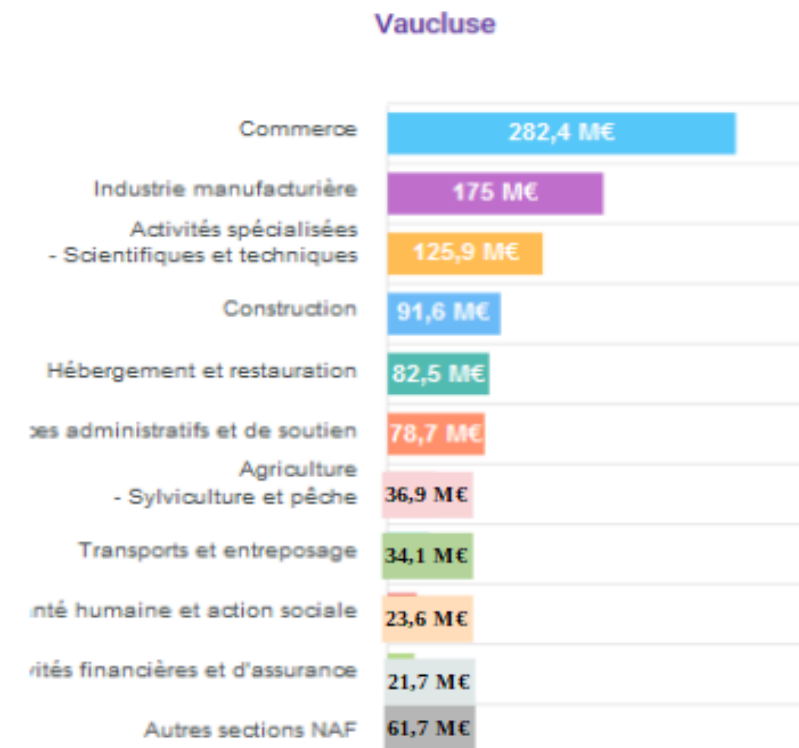
Aides artisans / commerçants : Vaucluse

montant **11,11 M€** nombre **14 438 aides**

Prêts garantis par l'Etat : Vaucluse

montant **1 016,72 M€** nombre **7 596 aides**

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019. L'aide correspond au montant des cotisations de retraite complémentaire versées par les artisans et les commerçants sur la base de leurs revenus de 2018 et pourra aller jusqu'à 1250 €.